

Accueil / Non classé

NON CLASSÉ

Déchets | Une nouvelle déchetterie inaugurée à Gerzat

Article publié le 26/10/2022



L'implantation de cette nouvelle déchetterie à Gerzat s'inscrit dans le cadre du plan de rénovation des déchetteries de Clermont Auvergne Métropole.

Cette nouvelle déchetterie inaugurée le 14 octobre par **Olivier Bianchi**, président de **Clermont Auvergne Métropole** et Maire de **Clermont-Ferrand**, **Serge Pichot**, Maire de **Gerzat** et Vice-président en charge du Tourisme et du Thermalisme et **Philippe Chopin**, Préfet du **Puy-De-Dôme**, dans le cadre d'une subvention au titre de la **dotation de soutien à l'investissement local**. Son installation vient répondre aux besoins des habitants et artisans du territoire et de leur offrir **un meilleur service**. Le choix a été donc fait de déplacer et de construire un nouvel équipement de dépôt et de gestion des déchets à Gerzat.

Ainsi, celle en place depuis plus de 30 ans sur la **route de Cébazat** sera prochainement **fermée au public**. Celle – ci pour des raisons techniques, n'acceptait pas tous les déchets des particuliers. Ainsi, les usagers devaient se rendre sur un autre équipement pour évacuer leurs métaux, pneumatiques et autres déchets toxiques. Dorénavant, **la déchetterie de Gerzat** proposera les mêmes services que les autres déchetteries de la Métropole.

Expérimentés à la déchetterie de **Cournon-Lempdes** depuis 2018, **les dispositifs « à plat »** permettent aux usagers de déposer directement au sol les déchets volumineux (gravats, encombrants, déchets verts, bois...). Ceux-ci sont ensuite rechargés dans les bennes par les agents de la Métropole présents sur le site pour être évacués vers leurs exutoires. Cette organisation connaît un grand succès : la fréquentation de la déchetterie de Cournon-Lempdes a augmenté de 26 % par rapport à 2017. Fort de ces résultats, ce dispositif a été adopté à Gerzat.

De même, un entrepôt couvert est dédié à **la réception des déchets spécifiques** (toxiques, piles, déchets d'équipement électrologique et électronique, déchets de soins...) et des bennes avec compacteur posés au sol permettront de réceptionner les cartons, les petits encombrants et la ferraille. Par ailleurs, le bâtiment principal bénéficiera d'un **toit végétal** qui apportera **une isolation naturelle** et permettra d'absorber une partie des eaux pluviales.

Afin d'expérimenter de nouvelles manières de valoriser les déchets verts, **une aire de broyage** permettra de transformer les branchages en broyat. **Ce broyat** est destiné à être utilisé en paillage dans les jardins ou comme matière structurante en compostage. Il sera à disposition des usagers dans la limite des stocks disponibles, une première dans les déchetteries de la Métropole.

Clermont Auvergne Métropole compte désormais **7 déchetteries** plus de 1,6 M€ HT ont été investis dans ce nouvel équipement avec une dotation de soutien à **l'Investissement Local de l'État de 840.000 €**.